

« L’Affaire Bayle ». La bataille entre Pierre Bayle et Pierre Jurieu devant le consistoire de l’Église wallonne de Rotterdam. Texte établi et annoté par Hubert BOST. Introduction par Anthony MCKENNA. St Etienne, Institut Claude Longeon, 2006

En arrivant à Rotterdam, Bayle se met sous la protection d’Adriaan Paets, membre éminent du conseil municipal de Rotterdam, républicain et arminien. En 1678, Paets avait joué un rôle capital dans l’établissement de la Paix de Nimègue, dont les termes étaient avantageux au commerce hollandais, et, à partir de cette date, il était devenu le principal représentant du parti républicain aux yeux de la diplomatie française : il conduit des négociations complexes et dangereuses contre les intérêts de Guillaume d’Orange, par l’intermédiaire du comte d’Avaux, l’ambassadeur français à La Haye, visant à rétablir le régime antérieur à la « révolution » orangiste de 1672 . Paets fait publier par Bayle, chez Reinier Leers, fin 1685, une lettre latine que Bayle traduira sous le titre Lettre à Monsieur B[ayle] sur les derniers troubles d’Angleterre, où il est parlé de la tolérance de ceux qui ne suivent point la religion dominante, où le régent plaide fortement la cause du roi catholique d’Angleterre, Jacques II, au nom d’une doctrine de la tolérance fondée sur le rationalisme arminien. De son côté, Jurieu est, dès son arrivée aux Pays-Bas, fortement lié avec le parti des orangistes et il fera figure de porte-parole des huguenots à la Cour de Guillaume III d’Orange. Ce conflit d’alliances politiques devient flagrant. Jurieu rompt avec Paets avec le républicain favorable à l’alliance française, et avec l’arminien rationaliste qu’il regarde comme un socinien. Il est donc naturellement tout disposé à dénoncer, chez son collègue Pierre Bayle, le protégé de Paets, sa fidélité aux intérêts de la France comme une déviance politique, ainsi que sa défense des doctrines « arminiennes » ou « sociniennes » du rationalisme et de la tolérance comme une hérésie religieuse. Jurieu soutiendra avec enthousiasme l’expédition anglaise de Guillaume d’Orange en novembre 1688 et ses prétentions sur le trône d’Angleterre après la fuite de Jacques II fin 1688 / début 1689. Une bataille très âpre s’engage entre Bayle et Jurieu à la date de la «Glorieuse Révolution», que Bayle combat par sa Réponse d’un nouveau converti à la lettre d’un réfugié (1689) et surtout par le pamphlet Avis aux réfugiés (1690), où il dénonce très violemment le recours aux armes sous prétexte de religion et où il caricature le rôle providentiel de «nouveau David» attribué à Guillaume III par la propagande orangiste et par Jurieu en particulier. En 1693, le rapport de forces est renversé au sein du conseil municipal de Rotterdam ; les orangistes y dominent désormais et Jurieu n’a pas de peine à faire exclure Bayle, le protégé du républicain Paets, de son poste d’enseignant à Ecole Illustre. Bayle survivra grâce au contrat qu’il établit avec Reinier Leers pour la publication de son Dictionnaire. Composé à partir de cette date, cet ouvrage monumental et très attendu du public comporte de très nombreux articles où sont dénoncées les incohérences de la philosophie religieuse et politique de Jurieu . Bayle vise en particulier l’incohérence de la position de Jurieu sur le statut de la raison et le fondement de la foi, la contradiction par laquelle Jurieu refuse la persécution des huguenots en France mais admet celle des catholiques en Angleterre, et l’opportunisme par lequel Jurieu approuve l’alliance de la religion avec la politique dans la prise de pouvoir de Guillaume III en Angleterre. A cette même date, Bayle est convoqué régulièrement devant le consistoire de l’Église wallonne de Rotterdam à l’initiative de Jurieu, qui accuse Bayle d’être l’auteur de l’Avis et qui soumet la doctrine de ses premières œuvres à un examen attentif. Dès la publication du Dictionnaire en octobre 1696, le consistoire s’indigne des invectives contre Jurieu, dénonce la satire de David, «l’homme selon le cœur de Dieu», et s’inquiète de la doctrine que Bayle développe dans plusieurs articles philosophiques.